

DIRECTION DE LA FONCTION MILITAIRE ET DU PERSONNEL CIVIL : *sous-direction de la gestion du personnel civil, bureau gestion du personnel civil.*

ERRATUM à l'instruction n° 439565/DEF/SGA/DFP/GPC du 14 novembre 2000 (BOC, p.3931 ; BOEM 340*) relative à la mobilité des cadres civils du ministère de la défense.

Du 29 janvier 2007

NOR DEF P 0 0 5 2 3 9 3 Z

Texte modifié :

Instruction n° 439565/DEF/SGA/DFP/GPC du 14 novembre 2000 (BOC, 2001, p. 3931 ; BOEM 340).

Référence de publication : BOC N°14 du 19 juin 2007, texte 5.

Dans l'entête :

Au lieu de : "NOR DEF P 0051544 J".

Lire :

"NOR DEF P 0052393 J".